

SOUS-PROGRAMME

50306	Psychosocial 6-17
50346	Psychoéducation 6-17

INSTALLATION

Selon le territoire CLSC de la résidence de l'utilisateur (les notes et autres documents doivent être classés dans les archives de la même installation que celle de la statistique)

TYPE D'INTERVENTION

1	Intervention individuelle
3	Intervention familiale
4	Intervention de groupe

RAISON DE L'INTERVENTION*

LÉGENDE

- **PQPTM** : Les libellés avec cet acronyme font partie du programme québécois pour les troubles mentaux. Pour plus de détails, vous référez au *Guide de saisie I-CLSC_PQPTM* de juin 2021 (nouveau guide MSSS à venir).
- **Astérisque (*)** : **Veuillez toujours utiliser le code le plus précis, d'autant plus lorsqu'un astérisque se trouve vis-à-vis le code, car le ministère fait le suivi de ces raisons et actes d'interventions.**
- **Gris** : Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été établi par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux

2850	Dysfonctions sexuelles
2860	Dysphorie de genre
2900	Problèmes reliés à la vie de couple
2901	Alcoolisme du conjoint
2902	Communication dans le couple
2904	Rupture du couple
2907	Remise en question du couple
3000	Problèmes reliés à la vie familiale
3001	Adaptation à l'arrivée d'un enfant
3003	Décès dans la famille
3004	Relations interfamiliales
3005	Relations parents-enfants (0 à 11 ans)
3006	Relations parents-adolescents (12 à 17 ans)
3007	Santé physique ou mentale dans la famille
*3008	Problème de santé mentale chez le parent de l'utilisateur
3009	Adaptation à une situation de famille monoparentale
3010	Adaptation à une situation de famille reconstituée
3011	Adaptation d'un enfant à une dislocation familiale
3013	Adaptation au placement d'un membre de la famille
3014	Compétences parentales déficientes ou insuffisantes
* 3015	Épuisement de la famille

	3018	Relation parents-enfants d'âge adulte (18 ans et plus)
	3079	Conflit de séparation
	3097	Problème de relation CPE-famille
	3099	Problème de relation famille-école
3400		Problèmes socioéconomiques
	3403	Logement (domicile)
	3404	Ressources matérielles insuffisantes
	3406	Nourriture
3500		Problèmes reliés au travail
	3503	Perte d'emploi et problèmes reliés à la recherche d'un emploi
3600		Problèmes sociaux divers
		Incluant : environnement, immigration ou citoyenneté, défense des droits, minorité ethnique, éloignement, loisirs
	3607	Immigration ou citoyenneté
	* 3612	Itinérance
	3616	Hygiène personnelle inadéquate
	3617	Demande de subvention, incluant : garderie, camp d'été, loisirs, etc.
4000		Problèmes reliés à la victimisation
	4001	Victime d'accident
	4007	Victime de harcèlement
	4008	Victime d'agression ou d'acte de violence
4100		Problèmes reliés à la maltraitance
	4101	Maltraitance psychologique
	4102	Maltraitance physique
4200		Problèmes reliés à la dépendance
	* 4201	Alcool
	* 4204	Tabac et / ou vapotage à la nicotine
	* 4206	Jeux de hasard et d'argent
	* 4207	Internet et écrans incluant : les jeux vidéo, les réseaux sociaux et autres écrans
	*4208	Opioïdes
	*4209	Cannabis
	*4210	Hallucinogènes
	*4211	Substances volatiles
	*4212	Sédatifs, hypnotiques ou anxiolytiques
	*4213	Stimulants
4300		Troubles de l'alternance veille-sommeil
4310¹		Troubles du contrôle sphinctérien¹
	*4311 ¹	Énurésie ¹
	*4312 ¹	Encoprésie ¹
4400		Problèmes reliés à la négligence
	4401	Risque d'atteinte ou atteinte à la sécurité physique
	4402	Risque d'atteinte ou atteinte au bien-être relationnel
	4404	Négligence parentale
4500		Problèmes reliés à des agressions à caractère sexuel
		<u>Victime</u>
	* 4501	Victime d'inceste
	* 4502	Victime de viol

¹ Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été émis par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux.

	* 4503	Victime d'autres formes d'agression sexuelle, incluant : abus sexuels
	*4504 ²	Séquelles ¹ d'inceste
	* 4505 ²	Séquelles ² de viol
	* 4506 ²	Séquelles ² d'autres formes d'agression sexuelle
	<u>Agresseur</u>	
	* 4511	Agresseur intrafamilial auprès d'un enfant (inceste)
4900	Problèmes de comportement	
	4902	Comportement agressif
	4903	Délinquance
	4905	Abandon ou décrochage scolaire
	4949	Absentéisme scolaire
4950	Problèmes suicidaires	
	4951	Idéation suicidaire
	4952	Comportement suicidaire
	*4953	Automutilation
4960²	Troubles bipolaires et apparentés	
	*4961 ²	Troubles bipolaires de type 1
	*4962 ²	Troubles bipolaires de type 2
	*4963 ²	Troubles cyclothymiques
4970²	Troubles dépressifs (PQPTM)	
	*4971 ²	Troubles dépressifs caractérisés (PQPTM)
	*4972 ²	Troubles dysruptifs avec dysrégulation émotionnelle (PQPTM)
	*4973 ²	Troubles dépressifs persistants (PQPTM)
4980²	Troubles obsessionnels-compulsifs et apparentés	
	*4981 ²	Troubles obsessionnels-compulsifs (PQPTM)
	*4982 ²	Obsession de dysmorphie corporelle (PQPTM)
	*4983 ²	Thésaurisation pathologique (sylllogomanie) (PQPTM)
	*4984 ²	Trichotillomanie (PQPTM)
	*4985 ²	Dermatillomanie (PQPTM)
4990³	Troubles liés à des traumatismes ou à des facteurs de stress	
	*4991 ³	Troubles réactionnels de l'attachement
	*4992 ³	Troubles de la désinhibition du contact social
	*4993 ³	Troubles de stress post-traumatique (PQPTM)
	*4994 ³	Troubles de stress aigu
	*4995 ³	Troubles de l'adaptation
	*4996 ³	Troubles du deuil complexe persistant
5000	Problèmes d'adaptation sociale et de croissance personnelle	
	5001	Adaptation et intégration scolaire
	5002	Adaptation sociale de nouveaux arrivants (immigrants ou non)
	5003	Relations interpersonnelles
	5004	Isolement social
	5005	Intégration sociale
	5006	Adaptation ou intégration à un placement autre que familiale
	5007	Besoin d'affirmation
	5008	Inacceptation de soi (estime et image de soi)

¹ On considère comme séquelle un problème qui persiste plus d'un an après l'événement

² Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été établi par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux

	5009	Remise en question personnelle par rapport à soi-même ou à son choix de vie
	5010	Cycles de vie et problèmes de transition, incluant : adolescents, adultes, personnes âgées, etc.
	5011	Adaptation à une situation éprouvante
	5016	Problèmes d'apprentissage
	5047	Adaptation/int. milieu garde
	5049	Adaptation à la maladie (physique, chronique ou handicap)
5030	Indice de difficulté développementale 0-5 ans	
	* 5031	Indice de difficulté lié au développement de la communication
	* 5032	Indice de difficulté lié au développement physique et moteur
	* 5033	Indice de difficulté lié au développement cognitif
	* 5034	Indice de difficulté lié au développement socio-affectif
	* 5035	Indice de trouble du spectre de l'autisme
	* 5036	Indice de retard global de développement
5050	Problèmes de santé mentale non diagnostiqués	
	*5051	Indice de troubles anxieux (<i>Inscrire lorsque pour un trouble mental présumé PQPTM</i>)
	*5052	Indice de troubles dépressifs (<i>idem PQPTM</i>)
	*5053	Indice de troubles bipolaires et apparentés
	*5054	Indice de troubles de personnalité
	*5055	Indice de troubles obsessionnels-compulsifs et apparentés (<i>idem PQPTM</i>)
	*5056	Indice de troubles des conduites alimentaires et de l'ingestion d'aliments
	*5057	Indice de troubles liés à des traumatismes ou à un facteur de stress (<i>idem PQPTM</i>)
	*5058	Indice de troubles neuro-développementaux, excluant : 5035 Indice de trouble du spectre de l'autisme (0-5 ans) et 5036 Indice de retard global de développement (0-5 ans)
	*5059	Indice de trouble du spectre de la schizophrénie et les autres troubles psychotiques
	*5060	Indice de troubles dissociatifs
	*5061	Indice de troubles à symptomatologie somatique et apparenté
	*5062	Indice de troubles de dysphorie de genre
	*5063	Indice de troubles lié à une substance et troubles addictifs
	*5064	Indice de troubles disruptifs, du contrôle des impulsions et des conduites
5110¹	Schizophrénie et autres troubles psychotiques¹	
5130¹	Troubles anxieux¹ (PQPTM)	
	<u>Incluant</u> : anxiété généralisée, trouble panique, anxiété de séparation, mutisme sélectif, agoraphobie, phobie spécifique, anxiété sociale les autres troubles anxieux (spécifié ou non spécifié).	
	* 5132 ¹	Trouble d'anxiété généralisée ¹ (PQPTM)
	* 5133 ¹	Trouble de panique ¹ (PQPTM)
	*5134 ¹	Agoraphobie ¹ (PQPTM)
	* 5135 ¹	Phobie spécifique ¹ (PQPTM)
	* 5136 ¹	Phobie sociale ¹ (PQPTM)
5150¹	Troubles des conduites alimentaires et de l'ingestion d'aliments¹	
	* 5154 ¹	Anorexie mentale ¹
	*5155 ¹	Boulimie ¹
5160¹	Troubles du contrôle des impulsions¹	
5170¹	Troubles de la personnalité¹	
	** 5171 ¹	Groupe A des troubles de la personnalité ¹
	** 5172 ¹	Groupe B des troubles de la personnalité ¹
	** 5173 ¹	Groupe C des troubles de la personnalité ¹

¹ Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été émis par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux.

5210¹	Autres troubles mentaux¹
5260¹	Troubles de la 1re enfance, de la 2e enfance ou de l'adolescence¹
*5261 ¹	Troubles du spectre de l'autisme ¹
*5262 ¹	Troubles du déficit de l'attention/hyperactivité ¹
*5263 ¹	Retard global de développement ¹
*5264 ¹	Handicap intellectuel ¹
*5265 ¹	Troubles de la communication (langage, fluidité verbale, communication sociale) ¹
*5266 ¹	Troubles spécifiques des apprentissages ¹
*5267 ¹	Troubles moteurs (Tics, Gilles de la Tourette, trouble développemental de la coordination, mouvements stéréotypés) ¹
5300	Problèmes reliés à la violence conjugale
*5301	Victime de violence conjugale
*5302	Conjoint violent (agresseur)
5310	Problèmes reliés à la violence familiale
* 5311	Enfant ou adolescent victime de violence
*5312	Parent victime de violence conjugale ou familiale
* 5313	Enfant témoin de violence conjugale ou familiale
*5314	Violence dans la fratrie

* Veuillez toujours utiliser le code le plus précis, d'autant plus lorsqu'un astéris se trouve vis-à-vis le code, car le ministère fait le suivi de ces raisons et actes d'interventions.

ACTE DE L'INTERVENTION*

6000	Démarches pour l'utilisateur
6004	Démarche relative au logement
6005	Démarche pour problèmes financier et matériels
* 6009	Signalement à la DPJ
6010	Démarches auprès des services policiers
6011	Démarches auprès d'un organisme communautaire
6012	Démarches pour répit-gardiennage
6015	Démarches auprès d'autres établissements (privés et publics)
6016	Démarches de nature juridique
6050	Poursuite de la démarche
6400	Ordonnances et recommandations professionnelles
6406	Recommandation professionnelle
6500	Actions d'évaluation ou de réévaluation
6502	Évaluation ou réévaluation psychosociale
6523	Évaluation ou réévaluation en psychoéducation
* 6529	Tests validés standardisés pour détecter des problèmes de dépendances
* 6531	Évaluation ou réévaluation du trouble mental (PQPTM)
	L'évaluation du trouble mental vise à confirmer ou non la présence d'un trouble mental, c'est-à-dire de se prononcer sur la nature des « affections cliniquement significatives qui se caractérisent par le changement du mode de pensée, de l'humeur (affects), du comportement associé à une détresse psychique et/ou à une altération des fonctions mentales. »
6550	Poursuite d'évaluation ou de réévaluation
6700	Actions d'observation ou de suivi (physique, psychique, psychosocial)
6708	Suivi de la situation psychosociale de l'utilisateur
6798	Repérage PQPTM Questionnaire d'appréciation (<i>Voir note de service Repérage PQPTM</i>)
6799	Mesure clinique en continu PQPTM Questionnaire d'appréciation lors d'un suivi PQPTM, profil 411

****Codes 6798 & 6799 TOUJOURS utiliser en acte 2 ou 3 (Jamais en premier).**

6750	Élaboration ou révision d'un Plan d'intervention
6755	Élaboration ou révision d'un Plan d'intervention interprofessionnel
6760	Élaboration ou révision d'un Plan de service individualisé
6764	Jeune PSI Régulier - Intervenant Coordonnateur
6765	Jeune PSI Régulier - Intervenant Collaborateur
6766	Jeune PSI Jeunesse - Intervenant Coordonnateur
6767	Jeune PSI Jeunesse - Intervenant Collaborateur
6768	Jeune PSI EIJ - Intervenant Coordonnateur
6769	Jeune PSI EIJ - Intervenant Collaborateur
6770	Poursuite d'élaboration ou de révision d'un Plan d'intervention, Plan d'intervention interprofessionnel ou Plan de service individualisé
6950	Actions de promotion et de prévention concernant l'usage des drogues
6955	Actions de promotion et de prévention concernant le jeu pathologique
6960	Actions de promotion et de prévention concernant l'usage d'alcool
6970	Actions de promotion et de prévention concernant l'usage du tabac et / ou vapotage de nicotine
7000	Actions de promotion et de prévention en alimentation et nutrition
7050	Actions de promotion et de prévention reliées aux saines habitudes de vie
7051	Stress et relaxation
7053	Hygiène corporelle
7058	Habitudes de sommeil
7100	Actions de promotion et de prévention en santé sexuelle
7106	Éduc/Prév santé sexuelle
7130	Actions de promotion et de prévention concernant les rôles familiaux
7140	Actions de promotion et de prévention concernant les rôles du père
7150	Actions de promotion et de prévention concernant les rôles de la mère
7200	Actions de promotion et de prévention au plan psychosocial
7201	Ajustement aux étapes de la vie
7202	Bien-être psychologique, incluant : hygiène mentale
7203	Fonctionnement en société
7204	Relations interpersonnelles
** 7209	Actions de promotion et de prévention au plan de la psychoéducation (incluant : toute forme de stimulation)
7210	Actions de promotion et de prévention concernant la violence conjugale
7230	Actions de promotion et de prévention concernant la violence envers les enfants
7240	Actions de promotion et de prévention concernant les relations entre les pairs
7250	Actions de promotion et de prévention concernant le suicide
7400	Actions de promotion et de prévention concernant les affaires matérielles et autres
7401	Éducation et information budgétaire
7402	Lois et règlements
7403	Ressources et services disponibles
7404	Sécurité
7700	Actions à caractère psychosocial incluant : la santé mentale
* 7703	Intervention en situation de crise
7708	Rencontre de réseau (de l'utilisateur)
7709	Construction ou reconstruction d'un réseau social
7720	Thérapie
* 7724	Autosoins non dirigés (PQPTM)
	Les autosoins non dirigés (aussi appelés autosoins purs) comportent l'utilisation de matériel écrit, électronique ou faisant appel aux technologies de l'information et des communications. Ils s'appuient sur les principes issus des modèles théoriques cognitivo-comportementaux. Ils sont

également adaptés au niveau de lecture de la personne. Ils se caractérisent généralement par un minimum d'interventions avec un intervenant (par exemple, des entretiens téléphoniques occasionnels) et des consignes afin que la personne utilisatrice de services puisse travailler de façon autonome et systématique.

*** 7725 Autosoins dirigés (PQPTM)**

Les autosoins dirigés conventionnels comportent l'utilisation d'un éventail de livres, de manuels d'autosoins ou de matériel électronique adaptés au niveau de lecture de la personne utilisatrice de services et reposant sur les principes issus des modèles théoriques cognitivo-comportementaux. Il peut s'agir également de programmes d'autosoins dirigés assistés par les technologies de l'information et des communications.

*** 7726 Éducation psychologique (PQPTM)**

L'éducation psychologique vise un apprentissage par l'information et l'éducation de la personne. Elle peut être utilisée à toutes les étapes du processus de soins et de services. Il s'agit de L'enseignement de connaissances et d'habiletés spécifiques visant à maintenir et à améliorer l'autonomie ou la santé de la personne, notamment à prévenir l'apparition de problèmes de santé ou sociaux incluant les troubles mentaux ou la détérioration de l'état mental. L'enseignement peut porter par exemple sur la nature de la maladie physique ou mentale, ses manifestations, ses traitements y compris le rôle que peut jouer la personne dans le maintien ou le rétablissement de sa santé et aussi sur des techniques de gestion de stress, de relaxation ou d'affirmation de soi. L'éducation psychologique est habituellement de courte durée, initiée par un intervenant, et soutenue par l'utilisation de documents écrits.

*** 7727 Intervention de soutien (PQPTM)**

Cette intervention vise à soutenir la personne dans le but de maintenir et de consolider les acquis et les stratégies d'adaptation en ciblant les forces et les ressources dans le cadre de rencontres ou d'activités régulières ou ponctuelles. Cette intervention implique notamment de rassurer, de prodiguer des conseils et de fournir de l'information portant sur l'état de la personne ou encore la situation vécue.

*** 7728 Relaxation appliquée (PQPTM)**

Programme ayant une visée d'éducation psychologique, d'enseignement de techniques de relaxation musculaire et sur la mise en pratique de ces techniques dans des situations où la personne vit ou pourrait vivre de l'anxiété. Selon les études scientifiques, le suivi consiste généralement en 12 à 15 séances hebdomadaires (un moins grand nombre de séances si la personne se rétablit plus tôt, ou plus de séances si nécessaire sur le plan clinique), d'une durée d'une heure chacune.

7729 Intervention interpersonnelle (PQPTM)

Tiré des expressions « Interpersonal therapy » ou « Interpersonal psychotherapy », la « thérapie interpersonnelle » désigne une approche limitée dans le temps qui vise à soulager les symptômes dépressifs en améliorant les relations et le fonctionnement interpersonnel actuel.

Les articles de recherche utilisent largement les expressions « therapy » et « psychotherapy » sans toutefois que les activités auxquelles on fait référence soient nécessairement de la psychothérapie au sens de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines.

Les articles de recherche sur lesquels s'appuient les recommandations concernant la « thérapie interpersonnelle » ne permettent pas de dire que ce type de traitement est de la psychothérapie, suggérant le terme « intervention interpersonnelle ». Ainsi, le terme « intervention interpersonnelle » désigne tout type d'aide associé à la « thérapie interpersonnelle » qui n'est pas de la psychothérapie.

*** 7730 Intervention de type cognitivo-comportementale (PQPTM)**

Des interventions qui s'apparentent à la psychothérapie, mais qui n'en sont pas, comme la rencontre d'accompagnement, l'intervention de soutien, l'intervention conjugale et familiale, l'éducation psychologique, la réadaptation, le suivi clinique et l'intervention en cas de crise sont des interventions dans le cadre desquelles il est possible d'utiliser des techniques, notamment des techniques cognitivo-comportementales. On peut également utiliser diverses techniques en psychothérapie, mais l'expression interventions utilisant des techniques cognitivo-comportementales ne renvoie pas à la psychothérapie dans ce document, ce qui signifie que ces interventions ne visent pas à modifier ce qui organise et régule le fonctionnement psychologique et mental de la personne, comme les croyances fondamentales et les schémas, pour ne référer qu'aux modèles cognitivo-comportementaux.

Les interventions utilisant des techniques cognitivo-comportementales peuvent servir de façon non exclusive à faire de l'éducation psychologique sur différents sujets (par exemple, l'impact des pensées sur les émotions, l'hygiène de vie, l'importance de l'activation comportementale et du

réseau social), à soutenir la personne dans son autoobservation, à favoriser l'apprentissage de techniques de gestion des émotions et de résolution de problèmes, au développement de meilleures habiletés sociales, à la reconnaissance des pensées négatives ou automatiques et à leur association à certaines situations, et au remplacement des pensées erronées par d'autres plus adaptées ou réalistes. Ces interventions peuvent par ailleurs être offertes sous différentes modalités, plus particulièrement individuellement ou en groupe.

7790¹ Actions de psychothérapie

*** 7791⁵ Psychothérapie cognitivo-comportementale³ (PQPTM)**

La thérapie cognitivo-comportementale est une psychothérapie structurée et limitée dans le temps, issue du modèle théorique cognitivo-comportemental, où le patient travaille en collaboration avec le psychothérapeute afin de : reconnaître les types de pensées, de croyances et d'interprétations, et leurs effets sur les symptômes, états émotionnels et (ou) problèmes actuels; développer des compétences pour reconnaître, surveiller, puis remplacer les pensées, croyances et interprétations problématiques associées aux symptômes/problèmes ciblés par d'autres, plus réalistes et adaptées; développer diverses stratégies d'adaptation plus appropriées.

*** 7792⁵ Psychothérapie humaniste³ (PQPTM)**

La psychothérapie humaniste cherche à amener la personne à devenir consciente de ses difficultés, à les comprendre et à prendre ses propres décisions dans le but d'agir en fonction de ce qu'elle est et de ce qu'elle ressent. Pour les tenants de l'orientation existentielle-humaniste, l'être humain possède en lui les ressources nécessaires pour se réaliser.

*** 7793⁵ Psychothérapie psychodynamique³ (PQPTM)**

Fortement influencée par la psychanalyse et faisant appel à la notion d'inconscient, la psychothérapie psychodynamique-analytique établit un lien entre les difficultés actuelles de la personne, ses expériences passées ainsi que les conflits refoulés et non résolus de son histoire personnelle. La personne est amenée à prendre conscience de l'influence de ces conflits sur son fonctionnement afin de les comprendre et de s'en dégager graduellement.

*** 7794⁵ Psychothérapie systémique (PQPTM)**

L'objectif de la psychothérapie systémique est de modifier les relations entre la personne et son entourage. Il est ainsi fréquent que le psychothérapeute rencontre des personnes significatives. Dans l'orientation systémique-interactionnelle, on considère que les problèmes personnels surgissent et se maintiennent en raison de l'interaction entre une personne et son entourage.

**** 7799** Renforcement, développement des compétences parentales

8000 Actions de réadaptation et réintégration sociale

- 8100**
- 8101 Soutien et accompagnement concernant les habiletés de la vie quotidienne
 - 8102 Soutien et accompagnement concernant les habiletés reliées au logement
 - 8103 Soutien et accompagnement eu égard aux habiletés sociales et communautaires
 - 8105 Soutien et accompagnement eu égard aux habiletés reliées aux études
 - 8106 Soutien, sensibilisation et éducation auprès des proches : famille, amis, voisins, entourage immédiat

8320 Dépannage

9100 Concertation clinique

* Veuillez toujours utiliser le code le plus précis, d'autant plus lorsqu'un astéris se trouve vis-à-vis le code, car le ministère fait le suivi de ces raisons et actes d'interventions.

PROFIL DE L'INTERVENTION

810 Jeunes en difficultés

411 Programme québécois pour les troubles mentaux (PQPTM)

Ensemble d'activités d'évaluation, de traitement, de suivi et de références rendus à la personne ayant un trouble mental avéré ou présumé, qui est spécifiquement pris en charge par le Programme québécois pour les troubles mentaux : des autosoins à la psychothérapie (PQPTM). Les services suivent un modèle de soins par étapes, selon des guides de pratique clinique fondés sur les données probantes. Les traitements varient, entre autres, des autosoins jusqu'à la psychothérapie. L'évolution des symptômes, du fonctionnement et de la qualité de vie de la personne sont mesurés en continu à chaque consultation.

¹ Seuls les médecins, psychologues et titulaires du permis de psychothérapeute peuvent utiliser ces codes d'actes spécifiques à la psychothérapie.

MODE

MODE D'INTERVENTION		TYPE D'INTERVENTION		
		1	3	4
		Intervention individualisée	Intervention de famille	Intervention de groupe
1	Rencontre en présence de l'utilisateur	√	√	√
2	Communication téléphonique en présence de l'utilisateur	√	√	√
3	Rencontre en l'absence de l'utilisateur	√		
4	Communication téléphonique en l'absence de l'utilisateur	√		
7	Visioconférence en présence de l'utilisateur	√	√	√
8	Visioconférence en l'absence de l'utilisateur	√		

MODE DE L'ACTIVITÉ PONCTUELLE		TYPE DE L'ACTIVITÉ PONCTUELLE	
		1	4
		Activité ponctuelle individualisée	Activité ponctuelle de groupe
5	Rencontre groupe d'activité d'éducation systématique		√
6	Rencontre groupe d'activité de masse		√
9	Rencontre activité ponctuelle individualisée	√	
10	Communication téléphonique activité ponctuelle individualisée	√	
11	Visioconférence activité ponctuelle individualisée	√	
12	Visioconférence groupe d'activité d'éducation systématique		√
13	Visioconférence groupe d'activité de masse		√

Les modes 5 et 12 s'appliquent aux activités d'éducation systématique (postvention, présentation à un groupe).

Les modes 6 et 13 s'appliquent aux activités de masse (kiosque).

Les modes 9, 10 et 11 s'appliquent aux actions de repérage des besoins psychosociaux en contexte de pandémie.

LIEU DE L'INTERVENTION

Où se trouve l'intervenant au moment de l'intervention

- 120 Au domicile (*de l'utilisateur*)
- 150 À l'école (*préciser dans la liste déroulante*)
- * 201 Centre de la petite enfance (CPE)
- * 202 Service de garde en milieu familial reconnu
- * 203 Garderie subventionnée
- * 204 Garderie non subventionnée
- * 205 Autre milieu de garde
- 301 Au CSSS, mission CLSC (*inclus le télétravail*)
- 302 Au CSSS, mission hospitalière (*hôpital Anna-Laberge ou Valleyfield*)
- 400 Milieu de travail (*de l'utilisateur*)
- 500 Dans les locaux d'un organisme communautaire ou groupe du milieu
- 600 Autres établissements réseau SSSS (*CMR, SRSOR, Virage, Centre jeunesse, autres établissements du SSSS*)
- 900 Autres lieux (*restaurant, prendre une marche*)

SUIVI DE L'INTERVENTION

Au moment de l'intervention;

- Est-ce que je pense revoir l'utilisateur ou non ?		ET - Est-ce que je fais une référence pour l'utilisateur, si oui quel type ?
NON	OUI	
100-Aucun suivi	400-Suivi	sans référence formelle
200-Aucun suivi	500-Suivi	avec référence formelle interne
201-Aucun suivi	501-Suivi	avec référence formelle interne à Aire Ouverte
204-Aucun suivi	504-Suivi	avec référence formelle interne au Mécanisme d'accès en santé mentale (MASM)
300-Aucun suivi	600-Suivi	avec référence formelle externe (excluant CH et centre de réadapt.)
301-Aucun suivi	601-Suivi	avec référence formelle au C.H. (incluant CHSGS)
302-Aucun suivi	602-Suivi	avec référence formelle au Centre de réadaptation
303-Aucun suivi	603-Suivi	avec référence formelle au Centre jeunesse
305-Aucun suivi	605-Suivi	avec référence formelle à un organisme communautaire (includ : Retrouver son Entraîn PQPTM)

LANGUE

100	Français
200	Anglais
300	Autres